

Le stockage et la distribution des ressources incombent au Système d'approvisionnement des Forces canadiennes, qui gère un certain nombre de dépôts dans tout le Canada et en Europe. L'appui informatique est fourni par un système d'ordinateurs qui date des années 1960 et qui présente de nombreux défauts; par exemple, il fournit souvent des informations erronées. Le plus grave, c'est que ce système serait inopérant en cas de guerre. Le Rapport de 1987 du Vérificateur général sur l'appui en matériel du ministère de la Défense nationale a beaucoup critiqué de nombreux aspects du système d'approvisionnement, sur la base du critère de l'efficacité en cas de conflit.

D'autres défauts du système d'approvisionnement actuel ont été identifiés devant le Comité. Plusieurs témoins ont souligné que les unités appelées Groupes-brigades «autonomes», qui constituent actuellement l'ossature des forces terrestres, ne sont pas rentables si l'on compare leurs ressources de combat à leurs ressources de soutien. Souvent, on dédouble les fonctions de soutien au détriment des fonctions de combat.(2:8, 3:20) Le manque généralisé de personnel de soutien dans l'ensemble des Forces canadiennes est une seconde faiblesse, qui a des conséquences particulièrement néfastes sur les forces terrestres; ces conséquences sont décrites au chapitre IV sous le titre «Questions relatives au personnel». Ainsi, lorsque les formations de combat quittent leurs bases avec leurs bataillons des services et d'autres unités de soutien, ces bases, qui sont en partie responsables des troisième et quatrième lignes d'appui, se retrouvent privées de la moitié environ de leurs effectifs. (4:8-9)

Des mesures sont actuellement en cours pour combler ces lacunes de la structure d'approvisionnement et de soutien. La consolidation des engagements en Europe éliminera le dédoublement de la structure de soutien des Forces canadiennes en Europe. Dans le cadre du Plan d'expansion de la Réserve, la logistique et les unités médicales de la Milice connaîtront une expansion plus importante que celles des unités de combat afin de pallier le manque de personnel de soutien. De nouveaux véhicules logistiques tels que les camions lourds, les ambulances et les autoneiges de poids moyen sont en cours d'acquisition. Enfin, un certain nombre de mesures sont actuellement en cours pour améliorer le système d'approvisionnement, conformément au «Supply Concept Paper — An Operational Framework for the Canadian Supply system — 1990's» qui a été approuvé par le ministère de la Défense nationale en 1984. La mesure principale est un projet de modernisation qui répond aux préoccupations exprimées par le Rapport 1987 du Vérificateur général. Les auteurs de ce rapport laissaient toutefois entendre que le plan de réalisation du projet était trop optimiste⁴.

Un nouveau projet a pour objectif d'organiser, de doter et d'équiper les unités des services qui doivent appuyer la Force opérationnelle pour la défense du Canada. Ce projet, connu sous le nom de CALMS (Projet canadien de soutien logistique et médical), est constitué de 500 membres regroupés en un Groupe canadiens de Soutien et un Groupe Médical canadien; le rôle premier de ces groupes sera «d'assurer la liaison avec les organisations civiles ou militaires

⁴ Rapport du Vérificateur général sur le matériel de soutien du ministère de la Défense nationale, 1987, para. n° 48.